

« Renforcer le lien entre les communes et la CdC »

A la veille du prochain conseil communautaire, ce jeudi 15 octobre à 14 heures, Lionel Quillet évoque la nouvelle gouvernance de la CdC, la situation sanitaire, le Plan local d'urbanisme intercommunal et les principaux dossiers de la rentrée.

Le Phare de Ré : Le 17 octobre commenceront les vacances de la Toussaint. Au regard de la situation sanitaire qui se dégrade en région parisienne, notamment, y a-t-il des raisons de s'inquiéter sur l'île de Ré ?

Lionel Quillet : Pendant l'été, nous avons bien géré la crise sur notre territoire. Il n'y a aucune raison que nous la gérons moins bien à la Toussaint, avec beaucoup moins de monde. Les gens font preuve de civisme et si les règles sont respectées, il n'y a pas de crainte à avoir. En mars, en août ou aujourd'hui, la conclusion est la même, à savoir que le virus est partout et qu'il s'agit avant tout d'une question de comportements.

Quels enseignements tirez-vous de cette saison 2020 ?

Sans tenir compte de mars, avril et même mai, nous avons certainement réalisé l'une des meilleures saisons d'un point de vue touristique. Juin, juillet août ont battu tous les records. Notre territoire possède une qualité d'attractivité, les gens ont eu envie de venir ici. Nous avons réussi le pari de l'intercommunalité touristique.

L'île de Ré a tous les éléments pour faire face à un tourisme de six à sept mois et nous sommes là dans les objectifs fixés il y a 25 ans avec le premier schéma en matière de tourisme. Un tourisme durable, je ne parle pas du côté environnemental, qui participe à la notion de vie permanente. Cela se traduit par des chiffres, celui du nombre d'élèves au collège notamment. Des familles ne sont pas reparties après le confinement. Cette crise a ramené les gens à des choses plus essentielles.

Jeudi 15 octobre, les élus communautaires se réuniront pour le conseil d'automne. Une des nouveautés dans cette nouvelle gouvernance. Pourquoi ces changements ?

On tire avant tout les conclusions des deux mandats précédents. Il n'y a pas de remise en cause des travaux faits sur l'ensemble des dix communes (70 M€ réalisés depuis 2008). Après, et c'est inhérent à toutes les collectivités, il faut réussir à conserver et renforcer le contact avec les élus. Avec Patrick Rayton (La Couarde), 1^{er} vice-président en charge du pôle « aménagement du territoire », nous avons cherché à mettre en place un système plus performant dans ce lien entre communes et CdC.

Cela passe par le resserrement des conseils communautaires et des commissions de travail, ce qui laissera plus de temps aux

huit vice-présidents à qui j'ai attribué davantage de délégations sur ce mandat, pour notamment rencontrer les conseillers municipaux, dont une grande partie a été renouvelée, animer des réunions thématiques, etc. Nous voulons un projet de territoire plus partagé, plus transversal.

Il a été évoqué un « pacte de gouvernance partagée ». Qu'en est-il ?

Ce que nous souhaitons mettre rapidement en place, au-delà du lien renforcé entre communes et CdC, c'est un comité consultatif citoyen dans le cadre du Schéma de développement durable qui sera soumis au vote des élus communautaires ce jeudi. Deux collèges seront établis pour un an, l'un regroupant des associations et acteurs socio-économiques, l'autre 25 habitants tirés au sort

par commune, avec une parité homme - femme. Six ateliers thématiques seront organisés autour des patrimoines (environnement, paysage, architecture), de l'économie (tourisme, activités primaires, commerce et artisanat), du social (enfance, vieillesse, logements sociaux) et culture, de l'aménagement du territoire, littoral et bâtiments, de la mobilité et enfin des déchets. Il faut se donner l'opportunité de contributions extérieures, avec des personnes neutres.

Une douzaine de contentieux privés

La modification du PLUI a été actée en juillet dernier. Quel va être le calendrier et qu'en est-il des recours contentieux ?

La modification, soumise prochainement à enquête publique, prendra en considération les remarques faites par l'Etat qui ne changeront pas structure même du PLUI et les erreurs matérielles de notre part. Elle permettra aussi aux nouveaux élus de s'approprier ce document avant d'engager sa révision une fois l'approbation de la modification en février/mars 2021. Il est nécessaire de se tourner vers l'avenir. Il faut aller plus loin, par exemple sur l'architecture résiliente. Je pense faire des propositions intéressantes... sans pour autant dire qu'elles seront adoptées. Mais elles seront débattues.

Après, il ne faut pas que ce PLUI tombe, car il est attaqué. Nous avons une douzaine de contentieux privés et un contentieux de la municipalité de Rivedoux. Le plus important puisque c'est une remise en cause de la politique d'avenir de l'île de Ré. La juge décidera. Notre inquiétude n'est pas sur le fond, car le contenu correspond à ce que



Cela passera aussi par une volonté communale. Le tour de force a été de récupérer l'argent issu des droits de mutation. C'est quatre millions d'euros par an qui entrent dans les finances des collectivités. C'est un effet de levier. Je considère que cet argent issu des ventes de l'immobilier doit être redistribué sur le logement.

Quant à la demande, elle reste stable autour de 400 logements pour des besoins réels.

« Je ne suis pas encore candidat pour ce scrutin »

Des projets émergent-ils concernant le terrain acquis par la CdC au Bois-Plage et les bâtiments de l'ex-DDE à Ars-en-Ré ?

Le terrain du Bois-Plage (8 000 m²) est clairement réservé à la mise en place du travail autour de la vie associative, des adolescents, des besoins de nos services. On discute avec la mairie car nous sommes un peu chez eux. Une étude géotechnique est lancée pour ce terrain ainsi qu'une étude de programmation pour nous accompagner dans nos réflexions. C'est un de nos derniers gros potentiels. Il ne faut pas se loupier.

Pour ce qui est des bâtiments du Quai de la Criée, les élus d'Ars font leurs propositions. Elles seront débattues en commission communautaire mais nous ne ferons rien sans eux. C'est le poumon de la commune. On sent très bien qu'une extension du cabinet médical se prépare. C'est un bâtiment qui a coûté cher à l'achat (1,5 million d'euros pour 680 m² de bâti répartis en trois lots). Il y aura des choix stratégiques à faire, économique, culturel, dans un secteur soumis au risque inondation.

En mars 2021, Dominique Bussereau quittera la présidence du Département. Serez-vous candidat à sa succession ?

Le président part effectivement. Il va sans doute y avoir, autour de ce départ, beaucoup d'agitation. Me concernant, je suis 1^{er} vice-président, concentré sur mon travail et mes dossiers.

Il y aura d'abord des élections cantonales et pour l'instant je ne suis pas encore candidat pour ce scrutin. Avec Gisèle Vergnon, mon binôme, nous préparons ça tranquillement, mais il est encore tôt pour en parler. C'est une équipe à quatre - avec deux suppléants -, qu'il faut construire. Rappelons aussi que c'est le vote d'une majorité. ■

nous voulions, mais sur la forme où nous ne maîtrisons rien.

Quels sont les dossiers prioritaires de ce début de mandat ?

Le premier concerne la mobilité, dossier suivi par Lina Besnier (Saint-Clément-des-Baleines) et Gisèle Vergnon (Sainte-Marie-de-Ré), en partenariat avec le Département. Les réunions pour la voie sud de Rivedoux, en site propre, vont commencer. Une autre volonté est de passer de pistes cyclables à pistes de mobilité. Pouvoir partir de Saint-Martin-de-Ré-en-Ré et être au centre de La Rochelle en moins de 40 minutes à vélo électrique par exemple. Cela passera par une concertation avec la CdA de La Rochelle.

Gérard Juin (Le Bois-Plage) est à la manœuvre sur la compétence « adolescence ». Nous sommes dans le rencontre des différents acteurs de ce secteur. La réussite du travail réalisé pour la petite enfance et l'enfance nous conforte dans ce choix. Le principe d'un transfert de compétence à la CdC pourrait intervenir en fin d'année pour une prise en compétence au 1^{er} janvier 2022.

Autre sujet qui s'est imposé à nous, je ne pensais si vite, c'est le foncier environnemental et agricole. Je l'avais annoncé à l'époque des cabanes ostréicoles et l'émergence d'activités autres. Nous venons de valider la mise en place

de grandes assises agricoles après la Toussaint (*lire notre dossier en page 14-15*). Ces assises serviront de base au projet alimentaire territorial que nous présenterons en marge d'un schéma de développement économique et touristique piloté par Alain Pochon (Les Portes) et Gisèle Vergnon. Il s'agit de partir du foncier et de ses acteurs.

Il y en a pour tout le monde. Danièle Pétiinaud-Gros (Ars-en-Ré) est lancée sur l'école de musique et la nouvelle Maline, Jean-Paul Héraudeau (La Flotte) sur le dossier des déchets, Patrick Rayton sur les grands bâtiments et le littoral, Patrice Déchelette (Saint-Martin-de-Ré) pour les finances qui permettent d'alimenter le réacteur.

Depuis 2008 et la prise de compétence en matière de logements, de nombreux projets sont sortis de terre. Mais l'offre reste bien en deçà de la demande.

L'offre actuelle est de 992 logements (communes, CdC, partenaires), soit 11 % de la population locale. Des projets sont en cours à Rivedoux, Sainte-Marie-de-Ré, Loix et aux Portes-en-Ré. Environ une centaine de logements qui seront prochainement inaugurés. Pour atteindre notre objectif de 2 000 logements, il faut en projeter 900. 200 à 300 pourraient être réalisés sur ce mandat.